



Lui attribuant avec ce titre **un droit de vote et lui laissant le choix ou non de cotiser**. Nomination validée et entérinée par l'Assemblée ce jour.

**Cette nomination entraîne donc une modification des statuts actuels.**

**Le bureau actuel s'engage à déclarer en Préfecture les dispositions statuaires nouvelles, les changements intervenus dans le bureau et d'actualiser les coordonnées de gestion de l'association :**

1. Changement dans la liste des personnes composant le bureau
2. Modifications de statuts avec l'ajout d'un membre d'honneur
3. Actualisation des coordonnées de gestion : les coordonnées de la nouvelle secrétaire, ainsi que de renseigner le numéro SIREN SIRET de l'association.

Les modifications statutaires à déclarer en ligne [https://demarches.service-public.fr/asso\\_mademarche](https://demarches.service-public.fr/asso_mademarche) et à l'issu de cette AGE.

### **Appel aux nouveaux membres actifs et bureau**

Tous les membres du bureau sont sortants, soit à la date de l'AGE soit à la fin de l'année.

- **A main levée, il est demandé à toutes les personnes présentes de se sentir libres de se présenter ou non au bureau :**

Blandine Todde - Chloé Bongiolatti - Lorene Hurpet - Jérémie Soury - Virginie Bongiolatti.

Ensuite est demandé aux personnes intéressées de lever la main au vu des postes vacants et énoncés

### **II. Élection du nouveau bureau**

**AUCUNE ÉLECTION N'A PU ÊTRE OFFICIALISÉE EN RAISON DE L'IMPOSSIBILITÉ D'EFFECTUER UN VOTE COMME PRÉVU DANS LES STATUTS.**

**LE BUREAU RETENU ORALEMENT EST LE SUIVANT :**

Secrétaire et Vice-secrétaire : Lillia Druart et Lorene Hurpet

Trésorière et Vice-trésorière : Virginie Bongiolatti et Blandine Todde

Président et Vice – Présidente : Jérémie Soury et Chloé Bongiolatti

**CEPENDANT, au moment de la rédaction du PV : Lillia Druart et Blandine Todde déclinent de se retirer du Bureau.**

**L'annonce à la Préfecture sera donc la suivante :**

**Président et Vice – Présidente** : Jérémy Soury et Chloé Bongiolatti

**Secrétaire** : Lorene Hurpet

**Trésorière** : Virginie Bongiolatti

### **III. Transmission des engagements :**

L'engagement acté par le bureau actuel est la suite du projet Ile Verte 2023-2025 : L'ouverture des concours à l'extérieur en commençant par le CSO pour en arriver jusqu'au CCE. Pour se faire, un projet écrit et détaillé se trouve dans les documents administratifs et sur le site internet de l'association.

#### **Un rappel est fait pour tous et notamment pour les nouveaux membres :**

La Région propose un plan de soutien à toute la filière équine sur 2023-2027, et attribue notamment des aides financières qui visent à développer une filière de qualité, performante et compétitive.

En date du 19 novembre 2024, nous avons reçu la confirmation officielle de l'acceptation de notre demande de subvention. Demande initialement déposée en septembre 2023 et complétée courant 2023-2024.

Soutenir l'équipement du Centre Équestre de l'Ile Verte et favoriser la pratique de l'équitation, **la Région va subventionner notre projet à hauteur de 50% des sommes dépensées, et au maximum 7'000€ sur le 1<sup>er</sup> plan et selon les devis présentés en concertation et selon les besoins du centre équestre.**

**Il est rappelé à l'assemblée que la liste des besoins et devis présentés en commission régionale ne peuvent en aucun cas être modifiés, faute de quoi la Subvention Régionale ne sera pas versée.**

Aussi pour du matériel et accessoires pédagogiques neufs, des équipements pour la sécurité et le confort des cavaliers et des équidés : liste précise avec les montants en pièce jointe au P.V

 <b>La Région</b> Auvergne-Rhône-Alpes	<b>Projet Total : 24'434€</b> Dont le 1 <sup>er</sup> plan est accepté <b>Achats à effectuer avant 2028 :</b> <b>14'000€</b>
<b>50% : Subvention Région Auvergne Rhône Alpes</b>  <b>Soit 7' 000€</b>	<b>50% : Actions Association + Campagne Dons-Mécènes + Ile Verte</b>  <b>Soit 7'000€</b>

**La somme validée pour cette première tranche :**

- ⇒ Subvention région à venir prochainement : **3'400 €**
- ⇒ Subvention A Bridabattue débloquée : **3'400€**

Total des subventions faites ou en cours à l'Ile verte : **6'800€ pour l'achat en priorité de :**

- 1. Modules et accessoires d'obstacles = 2'610€**
- 2. Sonorisation concours et talkies walkies = 1'580€**
- 3. Kit Jumping : Cellule Chrono = 2'610€**

#### **IV. L'inventaire des biens de l'association : 2 listes jointes au PV**

- ⇒ Une partie des propriétés matérielles de l'association a été remise par Laurent Mellado en mains propres à Jérémy Soury **en date du 2.11.2024 soit avant l'AGE.**
- ⇒ L'autre partie sera transmise par Lillia Druart directement à Chloé Bongiolatti : **date à fixer avant le 15 décembre 2024**

#### **V. État du budget à la date de la transmission entre les 2 bureaux**

- ⇒ Préparé par la Trésorière et remis à Chloé, 1<sup>er</sup> état des comptes au 21 novembre 2025, et avant règlement : fournitures action calendrier, facture Cheney et Subvention Ile Verte => Ces règlements seront effectués avant la passation des comptes.
- ⇒ État définitif du budget et des comptes à l'issue des derniers paiements et à la date du PV : en pièce jointe
- ⇒ Le pouvoir bancaire sera donné à la nouvelle trésorière

**L'AGE se termine à 21h50 le 22 novembre 2024**

**PV plus précis et corrigé à la demande de la Préfecture,**

**A Sales, le 12 décembre 2024**

**Président Sortant**

**Laurent Mellado**



**et**

**Secrétaire sortante**

**Lillia Druart**



**PJ : Courrier Subvention et Budget projet Ile verte,**

*2 listes inventaires des biens de l'association*

*2 budgets un à la date de l'AG et un définitif à la date de la passation sout  
au 2 décembre 2024.*

***PV disponible sans les pièces jointes, sur le site internet***

***PV et PJ remis transmis aux membres par mail***